

Tableau de planification des contenus obligatoires pour l’approbation du conseil d’établissement – **SECONDAIRE**

Contenus en orientation scolaire et professionnelle, contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales et contenus en éducation à la sexualité

En vertu du 3^e alinéa de l’article 461 de la *Loi sur l’instruction publique* (LIP) et de l’article 32 de la *Loi sur l’enseignement privé* (LEP), dans les domaines généraux de formation qu’il établit, le ministre a prescrit des activités ou des contenus qui doivent être intégrés dans les services éducatifs offerts aux élèves du primaire et du secondaire¹ :

- des **contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP)** pour le 3^e cycle du primaire de même que pour les 1^{er} et 2^e cycles du secondaire;
- des **contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales** pour tous les cycles du primaire et du secondaire. Des contenus pour le préscolaire sont aussi disponibles, mais ne sont pas obligatoires;
- des **contenus obligatoires en éducation à la sexualité** pour les élèves de 2^e, de 3^e et de 4^e secondaire. Ces contenus sont complémentaires au programme d’études *Culture et citoyenneté québécoise* (CCQ) dans lequel la majorité des notions d’éducation à la sexualité ont été intégrées. Pour les élèves à qui la matière CCQ n’est pas enseignée, des contenus en éducation à la sexualité doivent être planifiés et offerts. Des contenus pour le préscolaire sont aussi disponibles, mais ne sont pas obligatoires.

La direction, avec la collaboration du personnel de l’école, dont le personnel enseignant, élabore une planification de chaque contenu obligatoire², en vertu de l’article 89 de la LIP. Cette planification vise à :

- assurer que l’ensemble des contenus prescrits sont offerts;
- déterminer les personnes chargées d’offrir les contenus;
- assurer la cohérence et la continuité des apprentissages;
- favoriser l’intégration des actions dans les pratiques de l’école.

Le conseil d’établissement a la responsabilité d’approuver la planification proposée par la direction de l’école (LIP, art. 85). Il doit approuver les conditions et les modalités de la mise en œuvre des contenus obligatoires, en fonction des obligations prévues. Il est recommandé d’obtenir cette approbation à chaque début d’année scolaire et d’en faire un bilan en fin d’année. Il est à noter que la planification de l’enseignement des programmes d’études, dont le programme *Culture et citoyenneté québécoise*, n’a pas à faire l’objet d’une approbation par le conseil d’établissement.

Précisions sur le tableau : certains contenus sont prescrits pour une année d’enseignement précise, alors que d’autres le sont pour un cycle. Lorsqu’un contenu est prescrit pour un cycle, le choix de l’année au cours de laquelle il sera enseigné au sein de ce cycle est à la discrétion de l’établissement d’enseignement. Ainsi, l’établissement d’enseignement peut inscrire un contenu uniquement dans les cases blanches du tableau. Lorsqu’une case est grisée pour un contenu donné, cela signifie qu’il ne peut être planifié à ce moment-là. Les éléments de précision figurant dans les cases blanches du gabarit ne sont que des exemples et peuvent être ajustés selon les besoins.

¹ Les orientations retenues concernant les contenus et activités obligatoires sont diffusées chaque année dans [l’instruction annuelle du ministre de l’Éducation](#).

² D’autres documents et gabarits pour la planification des contenus obligatoires sont disponibles : Planification et suivi des contenus obligatoires au primaire, Planification et suivi des contenus obligatoires au secondaire et Tableau synthèse des contenus obligatoires.

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SECONDAIRE					
CONTENUS	1 ^{RE} SECONDAIRE	2 ^E SECONDAIRE	3 ^E SECONDAIRE	4 ^E SECONDAIRE	5 ^E SECONDAIRE
CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)					
SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE (SEP) Sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses perceptions contribuent à maintenir un sentiment de compétence personnelle	Offert par : Enseignant Quand : Matière : Temps estimé :	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :			
CHAMPS D'INTÉRÊT Élaborer un portrait de ce qui l'intéresse et de ce qui ne l'intéresse pas sur les plans scolaire et extrascolaire	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :			
RÉUSSITE SCOLAIRE Élaborer une description des atouts scolaires et personnels qui contribuent à sa réussite scolaire	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :			
SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS Comparer les différences et les ressemblances des voies de qualification du système scolaire	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :			
PRÉPARATION AUX CHOIX SCOLAIRES DU 2^E CYCLE DU SECONDAIRE Anticiper ses choix au 2 ^e cycle en s'appuyant sur ses champs d'intérêt et sur ses aptitudes scolaires	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :			
PRÉFÉRENCES SCOLAIRES EN LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL Sélectionner des métiers ou des professions qui correspondent à ses préférences scolaires	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :			
ÉBAUCHE DU PROFIL PERSONNEL Élaborer l'ébauche de son profil personnel en s'appuyant sur ses intérêts, ses aptitudes, ses aspirations et ses valeurs			Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :		

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SECONDAIRE					
CONTENUS	1 ^{RE} SECONDAIRE	2 ^E SECONDAIRE	3 ^E SECONDAIRE	4 ^E SECONDAIRE	5 ^E SECONDAIRE
RÉPERCUSSIONS DES CHOIX SUR LE CHEMINEMENT SCOLAIRE Anticiper les conséquences des choix personnels ou scolaires qui influencent la poursuite de son cheminement scolaire			Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :		
PRÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES ET PROFIL PERSONNEL Sélectionner des préférences professionnelles qui correspondent à son profil personnel			Offert par : Quand : Temps estimé :		
BILAN DU PROFIL PERSONNEL Organiser ses apprentissages sur la connaissance de soi pour faire le bilan de son profil personnel				Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :
PROJET DE VIE Anticiper l'ébauche d'un projet d'avenir (personnel, professionnel ou citoyen)				Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :
PRÉPARATION À LA TRANSITION S'autoréguler par rapport à sa préparation à la transition				Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :
PERCEPTIONS ET RÉALITÉ DU MONDE DU TRAVAIL Vérifier ses perceptions par rapport à la réalité et aux exigences du monde du travail				Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :	Offert par : Quand : Matière : Temps estimé :
CONTENUS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PERSONNELLES ET SOCIALES					
13. Réfléchir aux stratégies adéquates pour se faire des amis ou élargir son réseau social	Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :			

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SECONDAIRE					
CONTENUS	1 ^{RE} SECONDAIRE	2 ^E SECONDAIRE	3 ^E SECONDAIRE	4 ^E SECONDAIRE	5 ^E SECONDAIRE
14. Appliquer diverses stratégies qui favorisent l'inclusion et la bonne entente	Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :			
15. Comprendre sa responsabilité quant au respect des règles de vie en société et dans l'espace virtuel ainsi que les conséquences de leur non-respect pour soi et les autres	Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :			
16. Encourager positivement son entourage à adopter des comportements sains et sécuritaires	Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :			
17. Comprendre différentes composantes de la santé mentale			Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :
18. Connaître des stratégies d'adaptation qui permettent d'être plus objectif par rapport à des situations stressantes ou difficiles et à ses émotions			Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :
19. Reconnaître les caractéristiques d'une relation amoureuse égalitaire basée sur la réciprocité			Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :
20. Reconnaître la violence dans les relations amoureuses (physique, verbale, psychologique, sexuelle)			Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :
21. Démontrer les bénéfices, pour la société, de la lutte contre la discrimination et la violence sous toutes leurs formes			Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :
22. S'engager dans des actions visant à modifier les milieux de vie pour les rendre plus favorables à la santé et au bien-être			Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SECONDAIRE					
CONTENUS	1 ^{RE} SECONDAIRE	2 ^E SECONDAIRE	3 ^E SECONDAIRE	4 ^E SECONDAIRE	5 ^E SECONDAIRE
23. Discuter de la prise de risques pour soi ou pour les autres			Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :	Offert par : Quand : Temps estimé :
CONTENUS EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ					
IDENTITÉ, RÔLES, STÉRÉOTYPES SEXUELS ET NORMES SOCIALES - Analyser différentes représentations de la sexualité dans l'espace public - Expliquer comment les représentations de la sexualité dans l'espace public peuvent influencer l'expression de sa sexualité			Offert par : Organisme Anonyme Quand : décembre 2025 Temps estimé :75 min/groupe		
VIE AFFECTIVE ET AMOUREUSE - Prendre conscience des bénéfices d'une relation amoureuse basée sur la mutualité - Situer l'importance de gérer sainement les conflits dans une relation amoureuse			Offert par : Organisme Anonyme Quand : 2026 à confirmer Temps estimé :75 min/groupe		
AGIR SEXUEL - Réfléchir à l'importance du désir et du plaisir dans l'agir sexuel - Prendre conscience des facteurs qui peuvent influencer les relations sexuelles à l'adolescence			Offert par : Organisme Anonyme Quand : 2026 Temps estimé :75 min/groupe		
VIOLENCE SEXUELLE - Prendre conscience du rôle actif que chacun peut jouer pour prévenir ou dénoncer une situation d'agression sexuelle - Comprendre le vécu des personnes victimes d'agression sexuelle afin de réagir de façon appropriée advenant la confiance d'une amie ou d'un ami			Offert par : Organisme Anonyme Quand : 2026 Temps estimé :75 min/groupe		

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SECONDAIRE					
CONTENUS	1 ^{RE} SECONDAIRE	2 ^E SECONDAIRE	3 ^E SECONDAIRE	4 ^E SECONDAIRE	5 ^E SECONDAIRE
ITSS ET GROSSESSE - Prendre conscience de l'importance de prendre en charge sa santé sexuelle et reproductive - Adopter une attitude favorable à l'utilisation du condom et de la contraception		Offert par : Infirmière Quand : février 2026 Temps estimé :75min/groupe			
ITSS ET GROSSESSE - Comprendre le fonctionnement des moyens de protection - Se situer par rapport à des attitudes et des comportements à adopter dans des contextes où il peut être difficile de se protéger			Offert par : Infirmière Quand : Octobre – Arrimage avec vaccination VPH en novembre Temps estimé :75 min/groupe		
ITSS ET GROSSESSE - Évaluer les risques d'ITSS et de grossesse associés à divers contextes de la vie sexuelle active - Réfléchir aux enjeux éthiques associés aux ITSS et à la grossesse				Offert par : Infirmière Quand : 2026 à préciser Temps estimé : 75 min/groupe	

Contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour les élèves à qui la matière *Culture et citoyenneté québécoise* n’est pas enseignée – SECONDAIRE

Comme inscrit dans l’[instruction annuelle du ministre de l’Éducation](#), des [contenus obligatoires en éducation à la sexualité](#) doivent être offerts aux élèves à qui la matière *Culture et citoyenneté québécoise* n’est pas enseignée. Cette situation concerne les élèves handicapés par une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde, les élèves à qui sont offerts des services d’accueil et de soutien à l’apprentissage du français (SASAF) ainsi que les élèves inscrits à l’une des formations du parcours de formation axée sur l’emploi. Il appartient au personnel scolaire de choisir les modalités d’intervention pédagogique en fonction des besoins et capacités des élèves ainsi que des contenus en éducation à la sexualité établis.

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES AU SECONDAIRE POUR L’APPROBATION DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT		
GROUPE D’ÉLÈVES	CONTENUS OBLIGATOIRES	PLANIFICATION
Ex. : élèves qui reçoivent des SASAF		- Offert par : - Quand : - Temps estimé :
		- Offert par : - Quand : - Temps estimé :
		- Offert par : - Quand : - Temps estimé :
		- Offert par : - Quand : - Temps estimé :
		- Offert par : - Quand : - Temps estimé :
		- Offert par : - Quand : - Temps estimé :

25-107-13